

Edité le : 17/01/2023

Rapport d'analyse Page 1 / 3

SIEA RIVE DROITE DE LA DORE

ROUTE DE PUY GUILLAUME
63300 DORAT

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE23-2370	Analyse demandée par :	ARS DT du PUY-DE-DOME
Identification échantillon :	LSE2301-20636-2	N° Prélèvement :	00201168
N° Analyse :	00201882	Nature:	Eau de distribution
Point de Surveillance :	LE MAS (ST VICTOR) PSV FLOTTANT D2	Code PSV :	000006974
Localisation exacte :	Mr BRUNEL CUISINE ROBINET MITIGEUR		
Dept et commune :	63 SAINT-VICTOR-MONTVIANEIX		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,9373239100	Y : 3,5841891500	
UGE :	0334 - SIEA RIVE DROITE DE LA DORE		
Type d'eau :	S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION		
Type de visite :	D2	Type Analyse :	D2+
Nom de l'exploitant :	SIEA RIVE DROITE DE LA DORE ROUTE DE PUY GUILLAUME 63300 DORAT	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	LE MAS (ST VICTOR)	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 06/01/2023 à 08h43 Réception au laboratoire le 06/01/2023 à 18h42 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CLAUDE Alexandre Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	001790

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 06/01/2023 à 18h42

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain							
Couleur de l'eau	63D2+> 0	-	Analyse qualitative				
Température de l'eau	63D2+> 10.4	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3		25	#

.../...

Édité le : 17/01/2023

Identification échantillon : LSE2301-20636-2

Destinataire : SIEA RIVE DROITE DE LA DORE

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité		
pH sur le terrain	63D2+>	6.7	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9	#
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63D2+>	87	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200	1100	#
Chlore libre sur le terrain	63D2+>	0.16	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2				#
Chlore total sur le terrain	63D2+>	0.20	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2				#
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C	63D2+>	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Microorganismes aérobies à 22°C	63D2+>	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Bactéries coliformes	63D2+>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000			0	#
Escherichia coli	63D2+>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	0			#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63D2+>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0			#
Caractéristiques organoleptiques									
Aspect de l'eau	63D2+>	0	-	Analyse qualitative					
Odeur	63D2+>	Chlore	-	Méthode qualitative					
Saveur	63D2+>	Chlore	-	Méthode qualitative					
Couleur apparente (eau brute)	63D2+>	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887			15	#
Couleur vraie (eau filtrée)	63D2+>	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887				#
Turbidité	63D2+>	0.14	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1			2	#
Analyses physicochimiques									
Cations									
Ammonium	63D2+>	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2			0.10	#
Anions									
Nitrites	63D2+>	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.50			#
Métaux									
Chrome total	63D2+>	< 5	µg/l Cr	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	50			#
Fer total	63D2+>	< 10	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2			200	#
Cadmium total	63D2+>	< 1	µg/l Cd	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5			#
Antimoine total	63D2+>	< 1	µg/l Sb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5			#
COV : composés organiques volatils									
Solvants organohalogénés									
Chlorure de vinyle	63D2+>	< 0.004	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.5			#
Epichlorhydrine	63D2+>	< 0.05	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.1			#
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques									
HAP									
Benzo (b) fluoranthène	63D2+>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278				#
Benzo (k) fluoranthène	63D2+>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278				#
Benzo (a) pyrène	63D2+>	< 0.0001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.010			#
Benzo (ghi) pérylène	63D2+>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278				#

Edité le : 17/01/2023

Identification échantillon : LSE2301-20636-2

Destinataire : SIEA RIVE DROITE DE LA DORE

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	63D2+>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			#
Somme des 4 HAP quantifiés	63D2+>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.100		
Composés divers <i>Divers</i>								
Acrylamide	63D2+>	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0.1		#

63D2+> ANALYSE (D2+=D1D2) EAU DE DISTRIBUTION CHLOREE (ARS63-2022)

Eau satisfaisant aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres suivants :

- Conductivité brute à 25°C sur le terrain

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Lea SOUVIGNET
Ingénieur de laboratoire

